

MERCREDIS : MAI / JUIN 2015



Merci de signer ce document au verso. Les prochaines périodes seront disponibles à partir du : **MARDI 08 JUIN 2015**

INFOS ! >>

- Attention, l'accueil sera fermé le vendredi 15 mai 2015, pour le week end de l'ascension.

ENFANT NOM : **PRENOM :**

AGE : ans **EN CAS D'URGENCE ☎ :** **ETS SCOLAIRE :**

○ **Enfant en situation de handicap** (afin de faciliter l'accueil de votre enfant, merci de prendre contact avec le directeur de l'accueil en amont et de fournir à l'accueil une copie de l'AAEH)

MERCREDIS		RIVOLINE 14 pl Henri Barbusse : 05 49 55 95 32	CORNET 97, bis rue Cornet : 05 49 47 19 42	ESPACE ADOS	CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE
TRANSPORT ↓	JOURS	○ 3/6 ans ○ Cornet 5,5/6 ↓ 13h15 / 17h - 18h30 ↓	○ 6/11 ans	○ 11/15 ans 13h / 17h	○ Ecole Coligny accueil à Coligny ○ Ecole Paul Blet accueil au Local 16h / 18h
○	13/05		○	Tous les mercredis hors vacances du 03/09/14 au 01/07/15 Les inscriptions pour les prochaines vacances commenceront à compter de la date indiquée en haut à droite.	Du 01/10 au 30/06 hors vacances les : ○ Lundis ○ Mardis ○ Jeudis J'autorise mon enfant à rentrer après les temps d'accueil : ○ Seul chez lui ○ Accompagné de :
	20/05		○		
	27/05		○		
	03/06		○		
	10/06		○		
	17/06		○		
	24/06		○		
	01/07		○		

VACANCES	REPAS ↓ 11H45 / 13H15	RIVOLINE ○ 3/6 ○ 5,5/6 ↓ 08h - 9h30 / 17h- 18h30 ↓	CORNET ○ 6/11 ans

	<input type="checkbox"/> CB	<input type="checkbox"/> CESU (- de 6 ans)	<input type="checkbox"/> Espèces
	<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Chèque Vacances	
½ Journée	X	€	€
1 Journée	X	€	€
Supplément			€
Réduction	→	-	€
Adhésion	→		€
Total	→		€

TARIFS / QF (en € hors repas)		0 / 405	406 / 508	509 / 713	714 / 882	883 / 1190	1191 / 1462	1463 / 1840	1841 / +
½ JOURNEE	POITIERS	2.10	3.00	4.20	5.70	6.30	6.80	9.10	11.60
	<i>Hors Poitiers</i>	2.20	3.20	4.40	5.90	6.50	6.90	9.30	11.80
JOURNEE	POITIERS	3.10	4.40	6.00	8.00	8.80	9.60	12.90	16.50
	<i>Hors Poitiers</i>	3.20	4.70	6.20	8.20	9.20	9.90	13.40	16.90

<p>INSCRIPTIONS & REGLEMENTS AU LOCAL</p> <p>ATTENTION ! Il n'y a pas d'inscription les matinées des lundis, mardis et vendredis</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ LUNDI 13h30 - 18h45 ■ MARDI 13h30 - 18h45 ■ MERCREDI 09h00 - 18h45 ■ JEUDI 09h00 - 12h00 + 13h30 - 18h45 ■ VENDREDI 14h00 - 17h45 <p>■ VACANCES SCOLAIRES : fermeture entre 12h00 et 14h00 ainsi que les Matinées des Lundis, Mardis et Vendredis.</p>	<p>HORAIRES DES ACCUEILS DE LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ACCUEIL DU MATIN de 08h00 à 9h30 ■ REPAS entre 11h45 et 13h15 ■ APRES-MIDI à partir de 13h15 ■ ACCUEIL DU SOIR de 17h00 à 18h30 <p>■ LA FOURMILIERE de 13h45 à 18H15</p> <p>■ ESPACE ADO <i>Période scolaire</i> : Mercredis de 13h à 17h & du Lundi au Vendredi de 16h à 19h / <i>Vacances scolaires</i> : voir programme spécifique édité au plus tard à la date indiquée au recto en haut de page.</p>	<p>DOCUMENTS A FOURNIR</p> <p><i>Le dossier est valable une saison du : 01/09 au 31/08</i></p> <p><i>Merci de présenter les originaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les derniers avis d'imposition du foyer ■ Le carnet de santé ■ Les prestations familiales ■ Le numéro d'allocataire CAF ou MSA ■ Un justificatif de domicile ■ L'attestation AEEH (en situation d'handicap) ■ Autorisation de l'école pour le CLAS CORNET ■ Remplir 1 fiche d'adhésion (pour la saison) ■ Remplir 1 fiche sanitaire (pour la saison) ■ Remplir 1 fiche de réservation (tous les 2 mois)
<p>AUTORISATIONS DE SORTIE ET URGENCES MEDICALES</p> <p>■ Dans le cadre des activités proposées aux enfants, nous vous rappelons qu'il vous est vivement conseillé de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels et matériels.</p> <p>■ En cas d'accident ou de maladie, lorsque l'enfant est dans un des Accueils de Loisirs du Local ou fait une activité organisée par le Local, le personnel prévient les parents. En cas d'absence de ceux-ci, il sera fait appel au médecin le plus proche. En cas d'urgence, il sera fait appel aux services de secours les plus proches.</p> <p>■ Les utilisateurs du centre de loisirs sont avertis que les enfants rentrant chez eux ou s'absentant du centre pour différentes activités par leur propre moyen à la fin d'une journée de centre, devront fournir une autorisation parentale permanente ou occasionnelle, idem pour les enfants accompagnés par des personnes autres que les responsables légaux.</p>	<p>RESERVATIONS & ANNULATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'inscription n'est prise en compte qu'à partir du règlement et sur présentation d'un dossier complet et signé par le responsable légal de l'enfant. ■ Les réservations sont enregistrées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. ■ En cas d'absence, chaque journée réservée sera facturée sauf pour raisons médicales justifiées avant le 15 du mois suivant. Toutefois une tolérance est accordée pour les demandes faites 15 jours avant la journée annulée sous la forme d'un avoir, à valoir sur une prochaine réservation. ■ Pour les cas particuliers, une demande doit être formulée à l'attention de Monsieur le Directeur par écrit ou par courriel : coordsc@lelocal.asso.fr ■ Ne seront pas prises en compte les réservations faites par courrier, téléphone, fax, courriel. ■ Les demandes de remboursement ne pourront pas être prises en compte au-delà du 15^{ème} jour du mois suivant. ■ Pour les mercredis libérés ou les vacances, la journée sera facturée entière quelque soit la durée de présence de l'enfant. 	<p>TRANSPORTS ET REPAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Un transport est proposé après la cantine entre les écoles COLIGNY, PASTEUR, PAUL BLET, DAMIEN ALLARD, JULES FERRY, RENAUDOT, PETIT TOUR, MINIMES et l'accueil de loisirs. Ne pas oublier de présenter la copie de cette réservation à l'école. Il en va de même de La Rivoline ou de Cornet vers la Fourmilière. ■ Les repas cochés seront facturés aux familles par la Ville de Poitiers, le mois suivant. Si vous devez fournir le repas de votre enfant pour des raisons médicales, n'oubliez pas d'en avvertir l'accueil (la facturation par la Mairie est différente).
		<p>REDUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction de 10 % sur les réservations du 2^{ème} enfant et suivant ■ A valoir sur l'activité ou sur la période ayant le montant le moins élevé. ■ Si réservation sur la même période. ■ A la demande des familles.

Je soussigné(e), déclare inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs et au transport collectif pour les jours notés sur cette feuille, et m'engage à respecter le règlement intérieur du Local. De plus, j'autorise le/la Directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs à faire pratiquer toute intervention médicale que nécessiterait l'état de santé de mon enfant. Enfin, j'autorise mon enfant à participer aux différentes sorties et activités organisées par la MCL / Le Local, notamment les sorties à la piscine et à la patinoire.

Fait à Poitiers, le : / / Signature du responsable légal de l'enfant :